

Justificatif généré le 24/11/2022

Support de parution :



Date de parution : 24/11/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/643665
N° d'annonce : 643665

De Medicis

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 80.000 €

Siège social : 4 Avenue Laurent Cély – Tour d'Asnières 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
479 426 207 R.C.S. Nanterre

La société De Medicis a établi par acte sous signature privée en date du 30 septembre 2022 un projet de fusion avec la société I Vision, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 156 362,40 euros, dont le siège social est Tour d'Asnières – 4, avenue Laurent Cély 92606 Asnières-sur-Seine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS Nanterre 423 541 853.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 07.10.2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 30 novembre 2022.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement 1er janvier 2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par De Medicis depuis le 1er janvier 2022 et le 30 novembre 2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou la charge de I Vision et considérées comme accomplies par I Vision depuis le 1er janvier 2022.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société I Vision étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société De Medicis depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société De Medicis s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a3yavf8z

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3yavf8z>

